



Expropriation d utilite public

Par **mecapat**, le **10/03/2008** à **11:24**

bonjour et merci pour votre reponse . la societe qui ma demarcher est emettel maintenance et installation d emetteur television et chaine tnt et autres.

Par **citoyenalpha**, le **10/03/2008** à **14:16**

Bonjour

en effet la société emettel même en étant une société privée travaille régulièrement avec les collectivités territoriales ou les services de l'Etat.

Toutefois cela ne vous retire pas les droits que je vous ai indiqués dans ma précédente réponse.

Il convient de vous rapprocher de votre mairie afin d'obtenir de plus amples informations.

Restant à votre disposition.